



## **Association de Paralpinisme**

22 Chemin du Bois de la Bossenaz 74310 Les Houches – France

<http://www.paralpinisme.net>

[paralpinisme@base-jump.org](mailto:paralpinisme@base-jump.org)

### **Défense du libre accès au massif des Calanques**

L'association de paralpinisme, membre de la FFCAM, s'associe au combat qui s'engage pour la défense du libre accès au massif des calanques.

Notre sport consiste après avoir atteint le sommet d'une paroi rocheuse à pieds ou en escalade à redescendre celle-ci en chute libre, puis de poser pied à terre avec un parachute. Il est pratiqué dans ce massif depuis 19 ans et ce dans la plus grande discrétion et le respect total de l'environnement.

Les paralpinistes sont opposés au principe de réserve intégrale. Personne, après deux décennies de pratique, ne pourrait apporter la moindre preuve d'une action néfaste de notre sport sur le milieu.

Pour être respectée, toute interdiction doit reposer sur des faits indiscutables et apporter un bénéfice qui ne peut être mis en doute. IL est évident que là, ce n'est pas le cas.

L'action des associations de sportifs de pleine nature doit être forte pour empêcher la captation de ces merveilleux espaces au profit exclusif d'une minorité. Notre vigilance doit être très élevée car d'autres projets du même type existent.

La défense de l'environnement que nous avons toujours défendue, et promue auprès de nos membres, est un enjeu fondamental mais nous n'avons pas à céder devant des exigences extrêmes et non justifiées sur un plan scientifique. Au contraire, la présence des pratiquants de nos sports ne peut avoir qu'un effet bénéfique de sensibilisation et d'éducation à la préservation de ces espaces majeurs.

Le président, Erich Beaud / le 12 Octobre 2009